



Cabinet du ministre d'Etat

Paris, le mercredi 10 mars 2010

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jean-Louis BORLOO et Amina BEN KHADRA annoncent le Plan Solaire Marocain

Jean-Louis BORLOO, ministre d'État, ministre de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, en charge des Technologies Vertes et des Négociations sur le Climat, a ouvert ce matin, avec Amina BEN KHADRA, ministre de l'Énergie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement du Maroc, une présentation du Plan Solaire Marocain à laquelle ont assisté de nombreuses entreprises françaises.

Le Plan Solaire Marocain est une initiative majeure pour favoriser le développement des énergies renouvelables. Il prévoit la construction d'une capacité de production électrique utilisant l'énergie solaire de 2GW entre 2015 et 2019. Sa mise en place interviendra très rapidement. Un premier appel d'offre sera lancé dès cet automne pour construire et exploiter plusieurs centrales d'une capacité de 500 MW à Ouarzazate.

« La démarche ambitieuse du Maroc témoigne de son engagement dans le développement des énergies renouvelables et la lutte contre le changement climatique » a déclaré Jean-Louis BORLOO.

Les objectifs du Plan Solaire Marocain sont cohérents avec ceux du Plan Solaire Méditerranéen (PSM), volet particulièrement important de l'Union pour la Méditerranée, qui vise à développer des projets de centrales électriques utilisant des sources d'énergies renouvelables sur les rives Sud et Est de la Méditerranée pour une production additionnelle totale de 20 GW d'ici 2020.

La France et le Maroc ont convenu de mettre en place un partenariat institutionnel, technique et financier afin d'assurer le succès du Plan Solaire Marocain.

Contacts presse :

Benoît PARAYRE	01 40 81 72 36
Frédérique HENRY	01 40 81 31 59
Muriel DUBOIS-VIZIOZ	01 40 81 31 73
